

*[Text]*

acre—for example, fertilizer costs per bushel or per acre. The third term we will be using frequently is input prices. By that, of course, we mean the amount paid per unit of input. For example, the price of diesel fuel may be 30¢ a litre or whatever.

• 1115

Now, I would also like to draw your attention to the two major factors that are influencing production costs in Canadian agriculture. The first one is the efficiency with which we use inputs, and this is determined by the state of the art available to us, the technology available. In Canada we have most of the modern technology available in the world. The level of adoption or use of that technology by farmers is also going to be important in determining the efficiency with which we use inputs.

The other major factor, of course, is input prices, which can be influenced by both government policies and the efficiency with which the production and distribution systems supply farmers with those inputs.

Now, I might highlight the types of government policies that can affect farm input prices. They include taxes, subsidies, trade policy, patents and regulations.

In Canada taxes on agricultural inputs generally are not significant. The Excise Tax Act specifically exempts most inputs used in agriculture from federal taxes. Sales taxes on farm fuels are largely rebated.

Subsidies and purchased inputs generally are not significant, with the exception of some things that have been happening in Alberta.

There are relatively few barriers to trade in farm inputs. There are a couple of exceptions we need to mention; that is, on farm vehicles and equipment that can be used in other sectors. But anything specifically used for farming is exempt from tariffs. There are also some constraints on pesticides coming across the border by farmers directly, but there is no tariff on those items.

Patents have the potential to affect prices of those items that come under that type of legislation; for example, pesticides and pharmaceuticals. Regulations can also affect prices of farm inputs in certain cases.

Now, government policies also affect the efficiency with which farmers utilize farm inputs, and I have identified three main categories by which government policies can affect the efficiency of input use. The first is technology development; the second is technology transfer; and the third, again, is regulation.

Technology development: public research, such as that done by our department or by provincial governments, can affect the efficiency of input use; encouragement of private sector research also, through grants or tax credits.

*[Translation]*

le coût des engrais par boisseau ou à l'acre. Troisièmement, nous parlerons très souvent également du prix des intrants. Cela signifie le montant payé par unité d'intrant; ainsi, le prix du carburant diesel peut être de 30c. le litre, par exemple.

J'aimerais maintenant attirer votre attention sur deux facteurs importants qui influencent les coûts de production des produits agricoles: tout d'abord, l'efficacité des intrants utilisés, ce qui dépend de la technologie de pointe et du niveau d'adoption ou d'utilisation de celle-ci. Au Canada, nous disposons des techniques les plus modernes au monde. Le niveau d'adoption ou d'utilisation de cette technologie par les agriculteurs sera importante pour déterminer l'efficacité d'utilisation de ces intrants.

L'autre facteur est évidemment leur prix, qui peut être influencé à la fois par les politiques gouvernementales et par l'efficacité des systèmes de production et de distribution des intrants aux agriculteurs.

Passons maintenant aux politiques gouvernementales touchant les prix des intrants agricoles: il s'agit des taxes, des subventions, politiques en matière commerciale, des brevets et de la réglementation.

Au Canada, les taxes sur les intrants agricoles ne sont de façon générale pas importantes. La Loi sur la taxe d'accise exempte précisément la plupart des intrants agricoles des taxes fédérales. Un dégrèvement important est d'ailleurs prévu sur la taxe de vente des combustibles agricoles.

Les subventions gouvernementales ne sont généralement pas importantes à l'exception de certains nouveaux développements en Alberta.

Quant aux barrières commerciales, il y en a relativement peu. Il faut cependant mentionner deux exceptions, portant sur les véhicules agricoles et l'équipement qui peut être utilisé dans d'autres secteurs. Ce qui est utilisé spécifiquement pour l'agriculture est exempt de droits. Il existe certaines restrictions sur les pesticides lorsque les agriculteurs les transportent eux-mêmes d'un pays à l'autre, cependant, ces articles ne sont frappés d'aucun droit de douane.

Les produits brevetés, notamment les pesticides et les produits pharmaceutiques, peuvent être plus chers que les produits non brevetés. Les règlements peuvent avoir également un certain impact sur les prix des intrants agricoles dans certains cas.

Les politiques gouvernementales peuvent également avoir certaines répercussions sur l'efficacité avec laquelle les agriculteurs utilisent les intrants, et j'ai identifié à cet égard trois catégories importantes: le développement technologique, le transfert technologique et troisièmement la réglementation.

En ce qui concerne le développement technologique, la recherche effectuée par le secteur public, notre ministère ou les gouvernements provinciaux peut avoir un impact sur l'efficacité d'utilisation des intrants; il en va de même dans le cas de